

M. Stanbury: Elle dure depuis quelques années.

M. Alexander: Depuis 1971. Actuellement, M^{me} Hawkins est à la veille de tenir des consultations organisées entre les municipalités, les provinces et le gouvernement, pour ne rien dire des organismes sociaux et de différents autres groupes afin de pouvoir élaborer les recommandations qui seront soumises au gouvernement pour lui permettre d'avoir une idée des besoins en matière de services d'immigration.

Il faut que le ministre s'attaque aux profiteurs sans scrupules qui dénaturent les possibilités qu'offre le Canada. Les soi-disant conseillers en immigration doivent faire l'objet d'un contrôle. Même certains hommes de loi ont demandé des honoraires exorbitants sans rien en échange. Nous espérons que bon ordre sera mis dans cette pagaille sordide provoquée par le gouvernement en perpétuant un système qui datait de 1967. Nous appuierons le ministre mais je l'avertis que si nous voyons la moindre finasserie, le moindre harcèlement ou excès de zèle qui nous porterait à douter de sa sincérité, il peut s'attendre à recevoir des nouvelles de l'opposition officielle.

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, nous attendons tous avec impatience la troisième lecture du bill ce soir. Au cours des 25 dernières années, le nombre d'immigrants arrivés au Canada a changé la société canadienne. Ils l'ont enrichie dans sa culture, dans son expression et dans sa productivité. Tout récemment, à Toronto, il y a eu un programme ambulancier qui dépeignait les nombreuses nationalités qui sont venues ici. Il présentait des exemples d'aliments, de cultures et de personnalités différentes. Ce fut une expérience enrichissante pour Toronto. Comme l'a dit le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander), ce programme a été présenté dans d'autres grandes villes.

Même les petits villages où beaucoup d'immigrants se sont établis en ont profité. Leur arrivée a évidemment soumis le système d'enseignement à des tensions, sans parler du problème du logement et de celui du chômage. C'est pourquoi j'espère qu'en présentant des mesures concernant les problèmes d'immigration, le ministre consultera les provinces et collaborera désormais avec elles parce qu'en fin de compte ces problèmes retombent sur le dos des provinces et des municipalités.

Le député de Hamilton-Ouest avait bien raison de dire que nous devons non seulement amener de nouveaux immigrants mais aussi leur fournir des services. Nous voulons qu'ils prennent la place à laquelle ils ont droit dans la société. Ils doivent apprendre la langue et les métiers du pays.

Le bill C-197 a été présenté pour corriger une erreur honnête qu'a faite le gouvernement en permettant aux visiteurs de venir au Canada tout en les autorisant à y présenter une demande de citoyenneté. Je le répète, c'était une erreur honnête, fondée sur la conviction que les gens devraient venir au Canada, observer la collectivité et ensuite présenter une demande s'ils étaient satisfaits. Mais on en a beaucoup abusé et c'est pourquoi il y a maintenant 17,000 causes devant les cours d'appel.

Nous avons eu des études sur l'immigration, ainsi que des recommandations, mais elles n'ont pas pris forme de

Ajournement

lois. J'espère que le ministre considère cette mesure comme une première étape dans l'élaboration d'une politique d'immigration qui assure la venue de beaucoup de gens au Canada. A l'heure actuelle, un sentiment fort répandu est qu'une personne de plus de 45 ans qui n'est pas spécialisée a très peu de chances de s'installer au Canada et d'en devenir citoyenne. Il ne fait pas de doute que c'est tout à fait injuste. Nous recherchons les personnes jeunes et compétentes et quelquefois nous privons des pays sous-développés de sujets qui pourraient faire un meilleur apport à leur propre pays.

● (2150)

J'espère que nous aurons l'indulgence d'accepter les personnes de différents pays et cultures même si elles n'ont pas toutes les qualités que nous leur prêtons. Je pense que la doctrine qui inspire le ministre permet ce genre d'attitude. Il faudrait essayer d'accepter une plus grande variété de personnes plutôt que de s'en tenir à la politique stricte que nous avons en ce moment qui favorise les jeunes sujets compétents.

J'espère que dans un avenir rapproché, après une meilleure étude de ces problèmes et après avoir consulté les provinces, nous adopterons les lois qui s'imposent si bien que nous serons à juste titre fiers de nos politiques d'immigration.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il est 10 heures.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): C'est le désir général semble-t-il de déclarer qu'il est 10 heures et de passer au débat sur la motion d'ajournement. Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES RESSOURCES NATURELLES—LA DÉCLARATION DU
MINISTRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE AU
SUJET DE L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, le 29 mars, j'ai demandé au très honorable premier ministre (M. Trudeau) si son gouvernement avait l'intention de réagir à la nécessité d'établir un système de coordination de la transformation des ressources et une stratégie des exportations pour le Canada et si on parlait d'organiser une réunion avec les provinces à cet égard. Avec sa sincérité et son amabilité habituelles, le premier ministre a fait une proposition. Elle était même imprimable; c'est pourquoi j'ai décidé de creuser un peu plus la question ce soir.